

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 34 Analyse de politiques spécifiques			
Code	SOAS3B37AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be) HELHa Campus Montignies Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) Jean-Marie CHANTRY (jean-marie.chantry@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) Jean-Marie CHANTRY (jean-marie.chantry@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Eric ALBERTUCCIO (eric.albertuccio@helha.be) Ludovic ROLIN (ludovic.rolin@helha.be) Carène SAMUELE (carene.samuele@helha.be) Christian LEONARD (christian.leonard@helha.be) Hervé AVALOSSE (herve.avalosse@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
 - 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
 - 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
 - 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
 - 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B37ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	24 h / 2 C
SOAS3B37ASMI	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	24 h / 2 C
SOAS3B37ASMK	Différentes approches du travail social contemporain	24 h / 2 C
SOAS3B37ASML	Vieillesse et société	24 h / 2 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B27ASJK	Aide à la jeunesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASJM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Campus Montignies (HD)			
SOAS3B27ASDK	Aide à la jeunesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASDM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B37ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B37ASI	Politiques migratoires et condition d'exil	28 h / 2 C	
SOAS3B37ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	28 h / 2 C	
SOAS3B37ASLK	Politique d'inclusion et handicap	28 h / 2 C	
SOAS3B37ASLL	Politique de santé	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus Mons

SOAS3B37ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	20
SOAS3B37ASMI	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	20
SOAS3B37ASMK	Différentes approches du travail social contemporain	20
SOAS3B37ASML	Vieillesse et société	20

+ HELHa Campus Montignies

SOAS3B27ASJK	Aide à la jeunesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASJM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)

+ HELHa Campus Montignies (HD)

SOAS3B27ASDK	Aide à la jeunesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASDM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B37ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS3B37ASI	Politiques migratoires et condition d'exil	20
SOAS3B37ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	20
SOAS3B37ASLK	Politique d'inclusion et handicap	20
SOAS3B37ASLL	Politique de santé	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politiques migratoires et condition d'exil			
Code	11_SOAS3B37ASI	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours permettra de comprendre et d'analyser les enjeux des politiques migratoires contemporaines des déplacements humains dans le monde, en Europe et en Belgique. Un focus régulier aidera à la compréhension des faits et des tragédies évoquées dans les médias.

A partir d'une posture d'assistant-e social-e, il s'agira de s'outiller pour "accompagner" au mieux la personne en exil. Nous porterons un regard en amont (sur les politiques) et en aval (sur les situations des personnes) afin d'envisager les perspectives de travail social, le rôle de l'assistant-e social-e dans l'accueil, l'accompagnement et la défense de la personne migrante.

Les objectifs du cours sont :

- Identifier les cadres législatifs, les statuts administratifs, mais également les pratiques associatives et institutionnelles et tenter de répondre à la question suivante : comment le travailleur social se situe-t-il dans ses rapports à son institution et à ses propres valeurs ?
- Analyser l'apparition de l'immigration dans le débat politique actuel et ses conséquences sur le travail social
- Retracer des trajectoires migratoires à partir de témoignages singuliers, des récits de vie, d'expériences migratoires récentes de femmes, d'hommes et d'enfants
- Aborder les causes et les motivations à l'exil, les contextes géopolitiques, les conflits armés, les impacts environnementaux ou encore des conséquences des inégalités sociales et économiques sur les déplacements des personnes
- Comprendre ce qui se vit derrière la catégorie globalisante de migration et déconstruire les idées reçues
- Discerner mobilisations et les formes de résistances aux politiques d'immigration en Belgique et en Europe.
- Concevoir des pistes de changement pour améliorer l'accueil et les réponses politiques aux réalités migratoires actuelles

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Comprendre les phénomènes migratoires contemporains dans leur complexité - processus à la fois macrologiques et inter-reliés mais répondants à des phénomènes localisés.
- Connaître et utiliser pertinemment les différentes notions et concepts travaillés durant le cours.
- Connaître les institutions internationales et nationales de prises de décisions politiques et administratives.
- Identifier, en Belgique, les institutions qui accompagnent les personnes migrantes ou les demandeurs de protection internationale.
- Se positionner, en tant qu'assistant-e social-e, dans des situations telles que l'accompagnement d'une personne en situation de demande d'asile ou encore face à une personne déboutée de ses droits, à un mineur étranger non-accompagné, à une famille qui souhaite envisager une procédure de regroupement familial.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Les personnes déplacées dans le monde

Sur base de données quantitatives et de cartographies des phénomènes migratoires, nous verrons les pays de départ et d'accueil, les libertés et contraintes de circulation. Une approche qualitative permettra de comprendre les motivations à l'exil.

2. L'Europe et le système Schengen

Les politiques migratoires en Europe et les prises de décisions seront analysées (les accords de Dublin, la politique de visas, les systèmes de contrôle, les formes de détentions, les enjeux géopolitiques, les marges telles que les campements aux frontières).

3. Les politiques migratoires en Belgique

Nous comprendrons le rôle des administrations et du secrétaire d'état, des institutions, des ONG et des associations.

4. La singularité du parcours migratoire

Nous verrons la nécessité de donner la parole à la personne migrante et de comprendre, par le « décentrement culturel » ce que vivent les personnes exilées.

5. Etudes de cas

Nous évaluerons ce qui se passe aux frontières à partir d'exemples concrets : Calais, Ceuta-Melilla, Malte, Lampedusa, Idomeni, Vintimille, Paris, Bruxelles.

6. Les traumatismes de l'exil

Les souffrances psychiques et physiques accompagnent les personnes déplacées, leurs imaginaires évoluent, au rythme des errances, dans les espaces d'attentes. Nous verrons comment accompagner les personnes souffrant de stress post-traumatique.

7. Les postures des travailleurs sociaux

Les assistants sociaux sont confrontés à leurs propres systèmes de représentation, à leurs valeurs et doivent répondre à des exigences institutionnelles précises. Quelle posture avoir, dans l'intérêt de la personne qu'elles ou ils accompagnent ?

8. Une analyse critique des phénomènes migratoires

Travailler le social, c'est pouvoir se forger une opinion claire, comprendre les enjeux et s'outiller pour accompagner les personnes. Pour se faire il s'agit de pouvoir, aux travers d'approches scientifiques diverses, déconstruire les catégories et les idées reçues, comprendre les logiques qui influencent leurs actions, interpellier les pouvoirs politiques en tant que témoins précieux des difficultés rencontrées par les personnes qu'ils accompagnent.

Démarches d'apprentissage

La méthode de travail, outre les exposés et les lectures, fera appel à des matériaux de terrain ou provenant de pratiques de terrain ainsi que, dans les limites de celles-ci, à l'expérience de chacun·e.

Une partie significative du cours sera utilisée pour inscrire les étudiant·e·s dans une démarche de recherche encadrée par l'enseignant sur des thématiques d'actualité liées à l'immigration.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Le déroulement du cours repose, dans les limites du possible (en fonction du nombre d'étudiant·e·s), sur une dynamique interactive. L'échange entre étudiant·e·s ainsi qu'avec l'enseignant sera privilégié dès le début du cours.
- De nombreux supports seront fournis par l'enseignant ou visionnés en groupe. Chaque partie du cours sera ainsi soutenue par différents supports et matériaux travaillés en groupe. Des intervenant·e·s extérieur·e·s, expert·e·s d'une thématique vue au cours, seront également invité·e·s.

Ouvrages de référence

Principaux ouvrages de référence:

- Agier, M. (2013). *Campement urbain. Du refuge naît le ghetto*. Paris: Éditions Payot et Rivages.
- Briké, X. (2017). *L'expérience de l'exil au travers du regroupement familial, Mythes, procédures et déracinements*. Louvain-la-Neuve: Éditions Academia.
- Felder, A., (2016). *L'activité des demandeurs d'asile. Se reconstruire en exil*. Toulouse: Éditions Eres .
- Lacroix, T., (2016). *Migrants. L'impasse européenne*, Paris: Armand Colin.
- Migreurop, (2017). *Atlas des migrants en Europe. Approches critiques des politiques migratoires* (3e édition). Paris: Armand Colin.
- Rodier, C., (2016). *Migrants et réfugiés. Réponses aux indécis, aux inquiets et aux réticents*. Paris: La Découverte.
- Wihtol de Wenden, C. (2017). *Faut-il ouvrir les frontières ?* Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Rapports de référence:

- L'Auberge des migrants - France (avril 2018). Rapport sur les expulsions forcées à Calais : confiscations et

destructions des abris des exilés.

• La Cimade - France (avril 2018). Rapport d'observation : Schengen : Frontières intérieures et extérieures dedans, dehors : une Europe qui s'enferme. Observations des dispositifs de surveillance et de tri aux frontières de la France, de la Hongrie et en méditerranée.

• Eurostat - (2018). Communiqué du 19 avril 2018 : Décisions sur les demandes d'asile dans l'UE, 67. Consulté à l'adresse : <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/8817685/3-19042018-AP-FR.pdf/89ae56ea-112c-456b-ba05-7944733f6de1>.

• Gisti - France (décembre 2017). Villes et hospitalités. Plein droit n°115.

• Migreurop - France (mars 2017), Les notes de migreurop (Numéro 5) : Externalisation tous azimuts : de l'arrangement UE-Turquie aux Migration Compacts en Afrique ».

Supports

- Documents distribués en cours de séances.
- Support vidéos et photographiques, articles et recherches postées sur la plateforme ConnectED.
- Offre de références bibliographiques.
- Rencontres avec l'enseignant pour l'encadrement des travaux de recherche.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fera sur base d'un travail écrit individuel à partir d'une thématique choisie par l'étudiant·e (et validée par l'enseignant) et d'un entretien avec une personne ayant fait l'expérience d'un parcours d'exil. Le travail fera référence aux matières vues au cours, aux supports utilisés ainsi qu'aux présentations éventuelles des étudiant·e-s et de personnes invitées. Il s'agira d'évaluer la capacité de l'étudiant·e à connaître et utiliser adéquatement les outils et concepts travaillés dans le cadre du cours. Des consignes plus précises d'évaluation seront données dans le cadre du premier cours.

2ème session

Un travail écrit individuel portant sur la matière de cours et sur les différents supports utilisés.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politiques d'insertion socioprofessionnelle			
Code	11_SOAS3B37ASLJ	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eric ALBERTUCCIO (eric.albertuccio@helha.be) Ludovic ROLIN (ludovic.rolin@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le travail et plus particulièrement l'emploi sont plus que jamais une source d'intégration économique et sociale au sein de la société. L'absence d'emploi est, de ce fait, source d'exclusion. Dès lors, tous les niveaux de pouvoirs, de l'Europe aux régions, développent des stratégies et des politiques liant inclusion, formation et emploi.

Les travailleurs sociaux sont confrontés aujourd'hui à ces différentes réalités d'exclusion d'une part et aux politiques actives d'emploi qui tendent à répondre à ces exclusions d'autre part.

Les objectifs du cours sont :

- Identifier les différents contextes et sources d'exclusion socio-économique.
- Pouvoir comprendre de manière critique les politiques qui visent à remédier aux inégalités dans l'accès à l'emploi et à la formation ainsi que les logiques à l'œuvre dans les politiques et dispositifs d'insertion socio-professionnelle.
- Clarifier le rôle et les pratiques du travailleur social en regard des contextes d'une part et des politiques d'emploi d'autre part.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

1. Identifier les contextes sociaux, économiques et culturels liés à l'exclusion socioéconomique. Les décrire et expliquer les phénomènes à l'œuvre.
2. Identifier les contextes politiques et institutionnels qui sont impliqués dans les politiques d'insertion socioprofessionnelles. Les décrire, expliquer leurs rôles, leurs relations et les enjeux qui les lient.
3. Analyser des pratiques d'acteurs de l'insertion socioprofessionnelle. Identifier leurs objectifs et méthodes. Expliquer leur position et leur fonction dans le contexte institutionnel et politique. Expliquer leur rôle et leur fonction par rapport aux contextes d'exclusion
4. Comparer les différents acteurs, analyser la pertinence de leurs actions au vu des contextes, critiquer les politiques d'insertion au vu des différents contextes et de l'expérience des acteurs.
5. Identifier les fonctions du travail social face aux différents contextes et enjeux. Expliquer les conséquences et enjeux du travail social face à ces contextes. Se positionner de façon argumentée et critique en tant que travailleur social par rapport aux politiques d'insertion socioprofessionnelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contexte "social" : Qui sont ces "adultes, demandeurs d'emploi, très éloignés du marché de l'emploi" ?

Comprendre qui sont les personnes concernées par les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle.

Les chiffres du chômage, structure en termes d'âge, sexe, niveau de qualification, durée d'inactivité professionnelle...

Impacts sur les personnes en termes d'inclusion et de pauvreté : revenus, santé, logement, famille...

Contexte "éducatif": système scolaire et système formatif

- Le système d'enseignement
- Le système de formation
- Enseignement et formation, leur rôle dans la production des inégalités : retards et échecs scolaires, les filières comme système de relégation, quasi-marché scolaire... Enjeux des politiques mises en place pour lutter contre les inégalités scolaires : discriminations positives, revalorisation des filières techniques et professionnelles : école de devoirs, enseignement en alternance (CEFA, systèmes d'apprentissage professionnel...), orientation et accompagnement psycho-social (médiation scolaire, CPMS, initiatives de coordination...).

Contexte "économique" : les chiffres de l'emploi, le rapport au travail

- Un marché de l'emploi en évolution : pénuries, flexibilité, précarité au travail...
- Evolution de la valeur « travail » dans le contexte de l'évolution de l'emploi (chômage, inégalités d'accès, flexibilité, travail et insertion...)

Contexte "politique": Des choix politiques en réponse aux questions d'emploi, d'éducation et d'insertion

Un cadre légal comme moyen de lutte contre l'exclusion sociale : accompagnement et contrôle, évolution du rôle de l'Etat, des institutions et du demandeur d'emploi.

L'UE au travers de la stratégie "Europe 2020", des déclarations et des recommandations aux états en faveur:

- d'une économie de la croissance et de la compétitivité,
- d'une société de la connaissance,
- d'une société inclusive.

L'Etat fédéral et la région wallonne à la manœuvre :

- Le plan fédéral d'accompagnement des chômeurs
- Le décret d'accompagnement individualisé des chômeurs

Contexte institutionnel, l'organisation du secteur de l'insertion socioprofessionnelle

- Présentation de dispositifs de formation relevant du champ de l'ISP : Forem formation, les MIRE, l'IFAPME, l'AWIPH, les CPAS, les CISP (EFT/OISP), la promotion sociale, les CEFA, les régies de quartier, les centres de validation des compétences...
- Présentation des dispositifs d'emploi relevant du champ de l'ISP : Les entreprises d'insertion, les entreprises de travail adapté...
- Présentations d'acteurs de l'accompagnement des chômeurs partenaires de l'ISP : L'Onem, Forem conseil, les syndicats...
- Focus sur les CISP : histoire du secteur, ses valeurs, ses particularités pédagogiques.

Analyse : Enjeux des politiques et dispositifs institutionnels mis en place (avancées et limites)

- Rencontre de 5 acteurs, représentants de dispositifs différents, actifs dans le champ de l'ISP.
- Sur base d'une grille d'analyse qui sera proposée au cours, construction d'une réflexion à propos des enjeux, des atouts, des difficultés et des limites des politiques d'insertion et des dispositifs institutionnels.
- Perspectives : par rapport à ces analyses relevant les limites et les atouts, quelles perspectives pour l'ISP. Les demandeurs d'emplois concernés et les institutions d'ISP sont tiraillés entre les fonctions d'émancipation d'une part et de normalisation d'autre part. Pourtant, l'approche par les "capabilités" ouvre des perspectives.

Démarches d'apprentissage

Pour permettre aux étudiant·e·s d'atteindre les différents acquis d'apprentissages visés, les démarches d'apprentissage seront variées :

- Cours magistral pour les contenus plus théoriques
- Intervention de personnes extérieures pour les contenus illustrant des pratiques
- Travail de groupe pour les contenus visant l'analyse et le positionnement.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les contenus seront abordés de façon cohérente et chronologique afin de permettre aux étudiant·e·s d'évoluer dans leur compréhension et leur réflexion : contextualisation du cours, éléments théoriques de compréhension et

d'analyse, support d'analyse, éléments pratiques, travaux d'analyse.

Le travail d'analyse sera répété plusieurs fois et réalisé en sous-groupe. Ces travaux feront l'objet d'une correction collective.

L'évaluation se basera sur la même méthodologie que le travail d'analyse ayant fait l'objet d'exercices.

Ouvrages de référence

Une bibliographie détaillée sera fournie par les enseignants au début du cours.

Supports

- Supports PPT
- Grille d'analyse
- Supports vidéos
- Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

En 1ère session

L'évaluation prendra la forme d'un examen écrit. Elle vise à l'intégration du cours. Elle cherche à vérifier la compréhension du secteur de l'insertion, de ses contextes, de ses enjeux. Elle vise aussi à encourager l'étudiant·e à poser un regard critique sur les politiques existantes et une réflexion sur sa posture professionnelle.

Lors de l'examen, un sixième acteur de l'ISP viendra témoigner. L'étudiant·e sera ensuite invité·e à traiter le témoignage en utilisant la grille d'analyse vue au cours. Il lui sera demandé de positionner l'acteur dans le champ de l'ISP, d'identifier sa fonction et ses particularités, de définir la place de cet acteur par rapport à ces partenaires ainsi que par rapport au public. L'étudiant·e sera enfin invité·e à poser un regard critique sur l'action de cet acteur à la lumière des enjeux, atouts, limites et perspectives de l'ISP.

En 2ème session

L'évaluation prendra la forme d'un travail écrit individuel.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Tvs	100

Exe = Examen écrit, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique d'inclusion et handicap			
Code	11_SOAS3B37ASLK	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carène SAMUELE (carene.samuele@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours "Politique d'inclusion et handicap" a pour objectif d'alimenter la réflexion et le regard critique des étudiant·e·s sur les thématiques suivantes :

- Va-t-on, au delà de la question de l'intégration des personnes handicapées, vers une société inclusive?
- Dans cette perspective, quels sont les enjeux du secteur du handicap mais également les défis et enjeux qui interrogent le travail social et l'ensemble de la société?
- Quels sont les rôles et les pratiques des travailleurs sociaux dans ce cadre?

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

1. Identifier les différents acteurs, interpréter leur logique, leurs motivations et leurs intérêts et ce au sein du secteur des personnes handicapées
2. Expliquer l'évolution des pratiques et des politiques;
3. Définir et discuter de concepts-clé liés au secteur du handicap (intégration, inclusion, autonomie, handistreaming,...);
4. Expliquer et analyser les enjeux majeurs du secteur (le manque de place, "Nothing about us without us",...)
5. Repérer et critiquer les politiques, tant au niveau d'institutions ou services qu'à un niveau plus macro: les politiques menées en Belgique et les visions du handicap qui y sont liées mais également au niveau international avec la Convention de l'ONU des droits des personnes handicapées.
6. Développer un regard critique sur les politiques mais également sur les pratiques et rôles des travailleurs sociaux.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Dans une optique d'analyse à différents niveaux des enjeux actuels, une partie du cours sera consacrée à la présentation de différents apports théoriques et concepts tels que:

- les acteurs principaux (personnes handicapées, parents, professionnels, politiques);
- les différents types de handicaps et situations de handicap;
- certaines visions, approches des personnes handicapées (modèle médical/modèle social);
- des concepts (intégration, inclusion, personne en situation de handicap,...)
- la convention de l'ONU des droits des personnes handicapées, ainsi que d'autres leviers pour garantir les droits des personnes handicapées.

Des débats avec différents acteurs (personnes en situation de handicap, professionnel·le·s,...) et des liens avec les expériences de stage des étudiant·e·s permettront d'interroger ces visions et concepts.

Démarches d'apprentissage

Alternance de méthodes pédagogiques:

- cours magistraux
- discussions, partages d'expériences
- débats et rencontres avec des intervenants extérieurs
- supports vidéo
- moments de synthèse
- lectures de textes
- participation à un colloque ou à une journée d'étude
- visites de services ou d'institutions.

Ce choix de l'alternance permettra d'être au plus près des enjeux actuels et de construire une analyse et un regard critique.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Chaque cours fera l'objet d'une synthèse en fin de séance
- Des supports (Powerpoint entre autres) seront disponibles
- L'enseignante invite les étudiant·e·s à poser les questions ou prendre rendez-vous afin d'aborder les questions qui se posent.
- La dernière séance du cours fera l'objet d'une récapitulatif.

Ouvrages de référence

Les ouvrages et articles de références seront communiqués lors de chaque séance de cours.

Supports

L'enseignante communiquera un plan lors de chaque séance de cours ainsi que les supports qui seront utilisés (présentations, articles,...). Au fur et à mesure des cours, des références seront proposées pour permettre aux étudiant·e·s d'aller plus loin dans la réflexion.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Première session :

L'évaluation se fera en deux temps :

1. Un travail écrit à déposer à l'enseignante dans le courant du quatrimestre; ce travail fera l'objet d'une présentation orale à l'ensemble du groupe. Les consignes précises liées à ce travail et à sa présentation seront communiquées aux étudiant·e·s lors du premier cours.
2. Un examen oral portant sur les concepts et les éléments théoriques (session de janvier).

La note relative à l'écrit est de 40%, la note relative à l'oral de 60%. Le non-dépôt du travail vaudra PP pour l'ensemble du cours.

Deuxième session:

Travail écrit à déposer le 1er jour de la seconde session (voir consignes fournies par l'enseignante) et examen oral.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	40			Trv	40
Période d'évaluation	Exo	60			Exo	60

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
 Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique de santé			
Code	11_SOAS3B37ASLL	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christian LEONARD (christian.leonard@helha.be) Hervé AVALOSSE (hervé.avalosse@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours contribue à la construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques. Les soins de santé ne sont qu'un des domaines de l'existence où l'on perçoit, vit ou subit les enjeux sociétaux, moraux et anthropologiques, il s'agit toutefois d'un domaine qui cristallise la plupart de ces enjeux.

Ainsi, le cours permet au futur travailleur social de participer activement à l'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités.

Les objectifs du cours sont :

- Donner les clés pour repérer les enjeux politiques, économiques, sociaux, philosophiques et éthiques auxquels est confronté le système de protection sociale belge et tout particulièrement le système de soins de santé ;
- Renforcer la capacité de s'indigner face aux multiples facettes du maintien ou du développement des inégalités qui touchent les habitants d'un des pays les plus riches du monde ;
- Susciter une réflexion qui permette de se situer d'un point de vue sociétal tant personnellement que professionnellement ;
- Favoriser la capacité des futurs travailleurs sociaux à 'autonomiser' ou 'capabiliser' les personnes avec lesquelles ils entreront en contact dans le cadre de leur travail.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable :

- De **nommer**, **énumérer** et **définir** les **concepts** qui font partie de la matière enseignée de manière personnelle, c'est-à-dire **avec ses propres mots**, en montrant ainsi qu'il a compris ces concepts et les liens entre ceux-ci ;
- De **décrire** les **enjeux** expliqués pendant le cours et de **résumer** les **raisonnements** qui établissent des liens entre ces enjeux ;
- D'**analyser** les **enjeux** dont son domaine d'action est le théâtre (même si ce domaine est extérieur, étranger aux soins de santé) ;
- De jouer un rôle d'acteur de la politique au sein de ce domaine, pas uniquement comme un instrument du système mais comme un 'veilleur' qui pourra, lorsque c'est nécessaire, faire remonter des revendications pertinentes afin de favoriser le 'vivre ensemble'. C'est ainsi que l'étudiant-e sera capable de **critiquer** le **contexte** de sa pratique et d'**argumenter** afin de **défendre** des **modifications** structurelles qu'il **juge** indispensables.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours comprend deux parties complémentaires qui sont présentées parallèlement par deux enseignants.

- Présentation rapide du système des soins de santé et des enjeux auxquels il est confronté. Mise en exergue d'un enjeu fondamental pour le système et la solidarité : la responsabilisation des patients ;
- Parallèlement, explications et illustrations des différentes formes d'inégalités qui touchent directement ou indirectement la santé.

Démarches d'apprentissage

Le cours est exclusivement donné de manière magistrale mais les enseignants invitent très régulièrement les étudiant·e·s à réagir de manière à conserver une approche interactive.

Dispositifs d'aide à la réussite

D'une part, une liste de questions exhaustive est établie de manière régulière et en fonction de la matière enseignée; d'autre part, les attendus de l'examen sont travaillés avec les étudiant·e·s tout au long du cours. Les étudiant·e·s ne sont donc pas surpris·e·s par la formulation des questions, le contenu des questions reste totalement en lien avec la matière enseignée. En outre, les étudiant·e·s qui le souhaitent peuvent préparer les réponses à ces questions au fur et à mesure de l'avancement du cours et poser les questions relatives à ces réponses lors de chaque séance de cours.

Ouvrages de référence

Quelques articles sont proposés à la lecture de celles et ceux qui sont intéressés mais cette lecture n'est en rien nécessaire pour réussir l'examen. Assister au cours de manière active suffit pour acquérir les aptitudes nécessaires à la réussite de l'examen.

Afin de structurer le support à la partie du cours donnée par C. LÉONARD (2015) son livre *Libérer et responsabiliser pour refonder la solidarité*, Namur : Presses Universitaires de Namur est conseillé.

Le livre de Michael Sandel (2016). *Justice*, Paris : Albin Michel. sera également utilisé pour expliciter les postures libertarienne, utilitariste et rawlsienne.

Supports

Powerpoint très complet et structuré de manière à apporter une réponse à chaque question qui fait l'objet de la liste exhaustive.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation prend la forme d'un examen écrit.

Pour la partie relative aux inégalités de santé (enseignement d'Hervé Avalosse) , une liste de questions exhaustives seront mises au travail avec les étudiant·e·s. Pour la partie « enjeux du système » (enseignement de Christian Léonard), il sera demandé aux étudiant·e·s d'analyser une ou deux (maximum) mesure(s) prise(s) dans le domaine de la politique de santé. Les étudiant·e·s devront :

1. Déterminer à quelle(s) critique(s) de l'Etat Providence correspond(ent) la(les) mesure(s)
2. Déterminer à sur quel principe philosophique principal (implicite ou non) cette mesure est fondée
3. Imaginer, par mesure proposée, une mesure alternative en expliquant sur quel principe elle serait fondée et quels en seraient les résultats attendus.

Même si le cours est constitué de deux parties, ces deux parties n'auront pas nécessairement un 'poids' équivalent lors de l'évaluation. Tout dépendra du choix de questions effectué par les enseignants. Par exemple, il est possible que 60% des points soient octroyés pour la partie relative aux 'enjeux' et 40% à la partie relative aux 'inégalités' ou inversement. Rien n'exclut d'ailleurs qu'une question porte sur les deux parties du cours de manière à évaluer la capacité de l'étudiant à établir des liens, à synthétiser la matière et à formuler des jugements. Une seule note est octroyée sur 20 points par les deux enseignants.

Mêmes modalités et consignes en 2e session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).